

A LA UNE

Accueil  
Reportages photos  
En vidéo  
Fil infos  
Grands formats

MON PAYS

Bourges et environs  
Boischaut  
Cher Nord / Val de Loire  
Pays de Vierzon

MA VILLE

Bourges Saint-Denis  
Saint-Armand  
Montrouilly  
Vierzon  
Aubigny-sur-Nère Sancerre  
[Ajouter sa commune](#) [Toutes les villes](#)

Bourges et environs

■ [CHER > BOURGES ET ENVIRONS > BOURGES](#) 12/02/15 - 06H00

## Ciné-ma différence fait son retour cette année ; la première séance aura lieu samedi après-midi

Lu 57 fois

Lu 57 fois



Depuis 2013, l'association Argos organise les séances de Ciné-ma différence. - Photo Alizée Golfier.



**Pour la troisième année consécutive, l'association Argos organise des séances Ciné-ma différence au Méga CGR de Bourges pour les personnes en situation de handicap et le grand public.**

De février à décembre, l'association Argos organise une séance Ciné-ma différence chaque deuxième samedi du mois, sauf en juillet et en août, au Méga CGR de Bourges.

La première séance de l'année a donc lieu samedi, à 16 heures, avec le film de Jean-Paul Rouve les Souvenirs.

Huit autres séances sont prévues tout au long de l'année : le 14 mars, le 11 avril, le 9 mai, le 13 juin, le 12 septembre, le 10 octobre, le 14 novembre et le 12 décembre.

Pour chaque séance, le film choisi devrait être connu un mois à l'avance et affiché sur le site Internet du Méga CGR et de l'association Argos.

*Pratique. Renseignements : [www.cgrcinemas.fr/bourges](http://www.cgrcinemas.fr/bourges) et [www.argos.asso.fr](http://www.argos.asso.fr). Tarifs : 5,50 euros ; 4 euros pour les moins de quatorze ans.*

« Nous avons lancé le projet fin 2012, début 2013, rappelle Nathalie Donal, agent de développement associatif de l'association Argos. Lors d'un Salon à Paris, nous avons rencontré les personnes de Ciné-ma différence et nous avons aimé leur principe d'ouverture aux personnes en situation de handicap. »

Ces séances de cinéma sont adaptées à différentes formes de handicap, physiques et mentaux. « On baisse le son pour ne pas effrayer, on ne choisit pas de film en 3D, il y a du sous-titrage pour les personnes sourdes et malentendantes », précise Nathalie Donal. « Il n'y a pas de violence dans les films, on laisse la lumière pour éviter le stress, la peur du noir, ajoute Valérie Jarraud, bénévole à l'association. Parfois, les gens ont besoin de se lever, et ils peuvent sortir plus facilement. »

#### **Des bénévoles pour encadrer**

Des bénévoles sont présents lors des séances pour encadrer les participants, les accompagner. « Les séances sont ouvertes à tout le monde, au grand public, explique Nathalie Donal. C'est l'acceptation de la différence, des besoins des autres. Si les gens présents ont besoin de sortir ou font du bruit ce n'est pas grave. Personne n'est là pour râler. Cela permet aussi de partager son expérience. Des familles se retrouvent d'une séance à l'autre. »

Des publics variés viennent aux séances où sont projetés des films tout public. « Les parents avec des enfants en bas âge peuvent venir sans avoir peur de déranger en faisant du bruit, explique Valérie Jarraud. Des gens âgés viennent aussi car le son est moins fort et ils ne se sentent pas bousculés. »

*Pratique. Renseignements sur [www.argos.asso.fr](http://www.argos.asso.fr).*

Alizée Golfier  
[alizee.golfier@centrefrance.com](mailto:alizee.golfier@centrefrance.com)

**L'actu en vidéo**